



**2èmes rencontres nationales
des élus au Tourisme
en présence de François Hollande**

Paris, lundi 26 mars 2012

Le séminaire permettra un tour d'horizon général de l'état et des enjeux du développement du tourisme en 2012, et d'élaborer des propositions de politiques publiques du tourisme pour les territoires.

Notre journée sera conclue par François Hollande.

La session permettra à chacun de participer le lendemain au salon **RENDEZ-VOUS EN FRANCE** — salon professionnel international de l'offre touristique Française —, afin de développer les réseaux relationnels avec les acteurs du tourisme et du patrimoine, et d'initier ou développer des projets locaux.

Pour s'inscrire : remplir le bulletin joint avec le cachet de votre collectivité et le renvoyer à Condorcet Formation, à l'attention de Sylvie DRUON :

par courrier au 8 bis rue de Solferino, 75007 Paris

par fax au 01 42 85 54 31

par mail (scanné) : s.druon@mde-condorcet-formation.fr

Pour tout renseignement sur le programme de ce stage, vous pouvez contacter Michel DUBOIS :

06 84 80 17 18

dubois.condorcet@laposte.net

Les élus disposent d'un droit individuel à la formation, dont les frais sont pris en charge par leur collectivité : [plus d'informations ici](#).

La participation à ce stage de collaborateurs et accompagnateurs, ainsi que de responsables du tourisme est possible.

Un dossier Condorcet sur l'état des lieux du tourisme en France sera remis aux participants.

Rendez-vous sur le portail des élus
socialistes et républicains :

www.maisondeselus.fr

**Programme
lundi 26 mars
à la Mairie de Paris**

> 9h30 : Accueil par Bertrand DELANOË, Maire de Paris
Présentation de la journée

> 10h00 : France, terre de tourisme.

Etude: Les Français, les vacances et le tourisme.

Commentaires sur le rapport du C.N.T. 2011 et sur le livre blanc de la F.N.C.R.T. mis en œuvre en 2011.

Les enjeux politiques du développement touristique Français dans le contexte communautaire et international.

La gouvernance et l'organisation du tourisme, entre transversalité et interministérialité.

Les travaux des associations d'élus.

Actualité politique: Synthèse des interventions et commissions parlementaires sur le tourisme.

.../...

2èmes rencontres nationales des élus au tourisme

.../...

> 11h30 : Questions de financement

Financement public et privé de l'économie touristique, observation du secteur.

L'investissement touristique et les projets innovants.
Budget et fiscalité du tourisme nationale et locale (TVA, taxe de séjour, défiscalisations...); les financements publics et para-publics.
Emploi, insertion des jeunes, formation et professionnalisation des acteurs.

> 13h00 : déjeuner

Déjeuner-Débat avec les organisations du Tourisme et les experts.

> 15h00 : Tourisme et politiques sociales

Politiques sociales du tourisme et des loisirs.
Le rôle des acteurs publics, associatifs et privés, et de l'ANCV.

> 16h00 : Tourisme et développement durable

Développement durable et équilibré des territoires ; l'urbanisme touristique de demain.

Approches spécifiques littoral, montagne, rural et urbain
Le tourisme, levier du développement local ; les politiques locales thématiques et l'initiative locale (Evènementiel, culture, sport, gastronomie...)
La révolution des nouvelles technologies de la communication

> 17h00 : Discussion générale, perspectives et conclusions

Tourisme, compétence à partager.
Tourisme, facteur majeur d'équilibre économique, social et territorial pour notre pays.

> 18h00 : Intervention de François HOLLANDE

Conférence de presse et cocktail

> 20h00 : Dîner de presse

en présence des élus, des personnalités et professionnels réunis à l'occasion du salon Rendez-vous en France.

> 22h00 : Soirée des élus Condorcet

mardi 27 mars
Salon « Rendez-vous en France »
(OPTIONNEL et GRATUIT)

au Parc des Expositions de Paris,
75015 Porte de Versailles

> 9h00 :

Ateliers de travail du Salon (cf. Programme actualisé du 1er Mars):

- Vacances et Tourisme en France: Les attentes en 2012
- Tourisme en France et imaginaire
- France, terre de tourisme: La marque France est-elle en déclin?
- Financements du tourisme: Publics et mixtes privés-publics; le nouveau Fonds Tourisme Social Investissement
- Aménagements urbains et règles d'urbanisme, préservation des espaces naturels, contraintes pour la création ou la rénovation d'équipements de loisirs et d'accueil
- Valorisation touristique du patrimoine; les ressources annexes: Restauration, boutique, évènementiel
- Impact économique d'un évènement touristique; prolonger la saison touristique.
- Pratiques sportives et évènements sportifs: Levier de développement touristique?
- Pratiques culturelles et évènements culturels: Levier de développement touristique?
- Attractivité des territoires et marketing territorial: Les nouvelles stratégies
- Promouvoir son territoire; la qualité de l'accueil local.
- Internet et médias sociaux; Google, Smartphones et l'office de tourisme de demain.

> 13h00 : possibilité d'un déjeuner "privatisé" pour les élus

(Attention: participation demandée de 40 euros).
Panorama des solutions et innovations touristiques des territoires.

> 14h30 : ateliers de travail du Salon, suite

> 20h30 : SOIREE OFFICIELLE dans le cadre du salon.

Fin de la session

rencontres nationales des élus du tourisme
le 26 mars 2012, à Paris

à retourner à Sylvie DRUON, Condorcet Formation, 8bis rue de Solférino, 75007 PARIS ou par fax: 01 42 85 54 31

Prénom et nom du stagiaire :	Collectivité :
Adresse:	Service (pour convention et/ou facture) :
code postal:	Adresse:
Mandat :	Code postal :
Téléphone :	Téléphone :
Adresse courriel :	Adresse courriel:

Tarifs TTC en fonction de la taille de votre collectivité et par élu. Ce tarif inclut un forfait (150€ TTC) pour le déjeuner, le dîner, et ne comprend pas l'hébergement ni les déplacements. Merci d'entourer la case correspondante.

taille de votre collectivité	tarif
moins de 5000 h.	216,47 €
de 5000 à 10.000 h.	253,55 €
de 10.000 à 20.000 h.	303,78 €
de 20.000 à 35.000 h.	342,05 €
de 35.000 à 50.000 h.	379,13 €
de 50.000 à 100.000 h.	417,40 €
de 100.000 à 200.000 h.	492,75 €
plus de 200.000 h.	593,21 €

Demande de convention : oui - non
(si oui, nombre d'exemplaires:)
mode de règlement : à réception de la facture

Signature du Stagiaire (obligatoire)	Cachet de la collectivité (obligatoire)
--------------------------------------	---

IMPORTANT :
En cas d'annulation entre le 11/02 et le 26/02 2012, 80 % de la participation financière totale est exigible de la collectivité.
En cas d'annulation après le 26/02 2012, 100 % de la participation financière totale est exigible de la collectivité.